

Service de prévention des incendies Bois-des-Filion/Lorraine



Nouveaux guides

L'automne dernier, nous produisons un tout nouveau *Guide de prévention incendie*, en collaboration avec la Ville de Bois-des-Filion. Afin de bien informer petits et grands sur la sécurité publique, trois nouveaux outils sont désormais offerts aux citoyens :

- **Guide de sécurité incendie pour les enfants** : Sous forme de jeux et de consignes simples, ce dépliant explique aux petits les gestes à poser pour éviter de se brûler et comment réagir en cas d'incendie. On les invite également à faire le plan d'évacuation de leur maison et à le pratiquer avec leur famille.
- **Guide après-sinistre** : Un outil précieux qui guide les citoyens à travers les étapes qui suivent un sinistre et qui présente les différentes ressources du milieu.
- **Guide des mesures d'urgence** : Présentation des actions à poser en cas d'urgence (orage violent, panne d'électricité prolongée en hiver, etc.), consignes pour préparer une trousse d'urgence... et bien plus !

Vous trouverez ces outils imprimés ainsi que le *Guide de prévention incendie* à l'hôtel de ville. Des versions numériques sont également disponibles au www.ville.lorraine.qc.ca/services-aux-citoyens/securite-publique/service-des-incendies.



Feu d'huile sur la cuisinière

Un chaudron d'huile de cuisson sur une plaque de cuisinière à température élevée représente un très grand risque. En quelques secondes, l'huile peut surchauffer, s'enflammer et provoquer un incendie qui devient rapidement impossible à maîtriser.

Conseils de sécurité :

- Ne faites jamais chauffer de l'huile ou de la graisse dans un chaudron sur une plaque de la cuisinière ;
- Utilisez une friteuse à contrôle thermostatique pour faire de la friture ;
- Suivez les directives du fabricant pour l'entretien et le nettoyage de votre friteuse ;
- N'éteignez jamais un feu d'huile de cuisson avec de l'eau. L'eau crée des flambées soudaines et propage le feu ;
- Si l'huile prend feu, posez un couvercle hermétique ou glissez une tôle à biscuit sur le chaudron afin d'étouffer les flammes, puis éteignez l'élément chauffant ;
- Arrêtez le ventilateur de la cuisinière afin de ne pas propager les flammes ;
- N'essayez pas de retirer le chaudron de la cuisinière. L'huile allumée pourrait vous éclabousser, causant des brûlures ou propageant le feu ;
- Ne versez jamais d'huile allumée dans l'évier.

Que faire si le feu se déclare ?

- Utilisez un extincteur seulement s'il s'agit d'un début d'incendie. Placez-vous dos à une sortie et visez la base des flammes ;
- Fermez les portes et les fenêtres de la pièce où le feu s'est déclaré afin d'éviter sa propagation ;
- N'entrez pas dans une pièce si la porte est chaude au toucher ;
- Faites sortir calmement et rapidement tous les occupants du domicile. Marchez à quatre pattes sous la fumée pour éviter d'inhaler des gaz nocifs. Si le feu se déclare la nuit, enveloppez-vous de couvertures plutôt que de chercher vos vêtements ;
- Rendez-vous à votre lieu de rassemblement extérieur ou chez un voisin. En aucun cas, ne retournez à l'intérieur ;
- Attendez toujours d'avoir évacué votre domicile avant de composer le 9-1-1.

Sécurité incendie, Urgence : 9-1-1

Autres appels : 450 621-1460, poste 199

Si vous êtes incapable de sortir, fermez la porte de la pièce où vous vous trouvez. Colmatez-la avec des linges humides et arrosez-la si possible. Allongez-vous sur le sol, placez un linge humide sur votre bouche, réfugiez-vous près des fenêtres et signalez votre présence à l'arrivée des secours.